



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

3^{ème} Manche du Trophée FOX de VTT-XC **CROSS COUNTRY VAL FLEURI** Le Brûlé SAINT-DENIS Dimanche 15 mars 2009 **REGLEMENT PARTICULIER**

CIRCUIT DE 4 Km200, nombre de tours selon les catégories

PETIT CIRCUIT de 1 Km : Pré licenciés/Poussin : 1 tour 1 Km
Pupille : 2 tours 2 Km
Benjamin : 3 tours 3 Km

HORAIRES : 7h00 : Emargement
8h30 : Départ des petites catégories
8h30 / 11h30 : Épreuves de TRIAL
9h15 : Mise en grille des grandes catégories
9h30 : Départ des grandes catégories

Homme, Master 1	: 8 tours
Junior	: 7 tours
Master 2, Master 3	: 5 tours
Cadet	: 4 tours
Minimes	: 3 tours
Dames Juniors / Seniors	: 3 tours
Dames Minimes / Cadettes	: 2 tours
Non licenciés (15 ans et plus)	: 3 tours

INSCRIPTIONS : Sur bulletin officiel auprès des clubs, qui transmettront au Comité Régional de Cyclisme par fax **avant le vendredi 13 mars 12h00**.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

Non licenciés : 15€+ 5€de caution pour la plaque, **certificat médical de moins de trois mois obligatoire**

Licenciés FFC : 10 € plaque offerte si 1^{ère} course.

Jeunes licenciés : 6€

Pour le TRIAL : 10€

Repas complet (nombre réservé à préciser sur le bulletin d'inscription): 10€

Tout licencié ayant oublié sa plaque de cadre (N° attribué le au Colorado et à Bras-Panon) devra payer 5 € pour l'acquisition d'une nouvelle plaque.

COMMISSAIRES : Philippe DE COTTE, Eddy GOULJAR, BENARD Michel, MASCAREL Marie Annick.

L'organisation se donne le droit de toute modification.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : BENARD Michel au 0692 87.92.29

BONNE COURSE A TOUS !



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

**3^{ème} Manche du Trophée FOX de VTT-XC
CROSS COUNTRY VAL FLEURI
Le Brûlé SAINT-DENIS
Dimanche 15 mars 2009
REGLEMENT PARTICULIER**

INFORMATION IMPORTANTES :

L'épreuve de ce dimanche 15 mars est une épreuve inédite, qui se passe chez un privé. Il met son terrain à disposition du VTT local... Qu'il en soit remercié !
Nous vous demandons de respecter sa magnifique propriété... Ne rien jeter, ne rien cueillir, ne rien dégrader seront les mots d'ordre !

Le **VAL FLEURI** vous propose un repas complet au feu de bois après l'épreuve...*Il est obligatoire de réserver en précisant le nombre sur le bulletin d'engagement afin de pouvoir en bénéficier.*
Le tarif de ce repas est de 10.00 Euros.

Il n'y a pas de parking au VAL FLEURI !

Vous devrez donc vous garer sur la RF de la Roche Ecrite, et accéder à la propriété à pieds (environ 300 M de marche). Merci de vous garer le mieux possible à droite dans le sens montant.

Possibilité de réserver à l'Auberge pour la nuit du samedi au 0692 61 70 50